



UNE HISTOIRE DE COMMERCE

WIVANT

Ce que l'art nous dit

15 mars

13 juillet

2025

Exposition

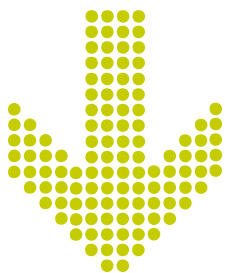
M 100 ŒUVRES RACONTENT
O Le climat
Avec le musée d'Orsay

#100oeuvresClimat

cité
de l'accordéon
et des patrimoines

Cité de l'accordéon et des patrimoines
1 Place Docteur Maschat, 19000 Tulle
www.citedelaccordeon.com





éditorial

Responsabilité et volonté



BERNARD COMBES,

MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



• Les travaux de la cité administrative ont été inaugurés le 31 janvier dernier par les autorités.

En quoi consiste la responsabilité d'un élu municipal ? Ce qui doit caractériser l'action d'un élu, quelle que soit sa position ou la fonction qu'il occupe, y compris la fonction de maire, c'est d'avoir une vision pour son territoire, un projet partagé par les habitants qui l'ont élu, et de mettre en place et réaliser les actions qui en découlent. C'est ce que je me suis attaché à faire depuis maintenant presque trois mandats et avec différentes équipes. Faire progresser une ville n'est pas forcément aisé, mais il faut toujours avoir à l'esprit que des évolutions sont nécessaires pour s'adapter aux besoins et aux contraintes. Deux sujets illustrent cette démarche et ses difficultés.

RESPECT ET PONDÉRATION • J'ai été extrêmement choqué par des propos de Raphaël Chaumeil dans ce magazine, car c'est un manque de considération pour les agents chargés de la propreté urbaine (7 balayeurs) qui oeuvrent au quotidien pour retirer ce qui est jeté par des sans-gênes ou ramasser ce qui est laissé par leurs animaux, tout comme pour les agents des services techniques en charge de la salubrité qui, chaque semaine, évacuent les déchets encombrants par centaines de kilos. C'est vrai aussi pour ceux qui entretiennent les espaces verts et ceux qui passent, chaque jour, la balayeuse dans la ville. Et enfin pour ceux du chantier d'insertion qui désherbent et nettoient les espaces partagés dans tous les quartiers de la ville, bien souvent situés en partie privative... La ville de Tulle n'est pas sale. Ce n'est pas à 12 mois des prochaines élections qu'elle le serait devenue. J'ajoute que parler de sa ville de cette façon, même quand on est dans l'opposition, est très injuste.

PARKINGS ET MÉMOIRE • Nous avons présenté au Conseil municipal, qui l'avait approuvé à l'unanimité, une proposition d'amélioration du repérage des espaces de parking : quatre parkings de la commune, portant le nom de personnalités ayant marqué son histoire, devaient être renommés, pour leur voir accoler des noms de monuments ou de quartiers (par exemple le parking Martial Brigouleix devenait parking Quartier de la Tour - Brigouleix). Le but était de proposer une appellation plus géographique et de faciliter ainsi les repérages souvent compliqués, compte tenu de la topographie de Tulle. En accompagnement de ce changement d'appellation, des plaques mémorielles et biographiques en l'honneur de ces hommes illustres devaient être apposées à l'entrée des parkings. Cette décision a heurté différentes associations que nous avons reçues récemment. Compte tenu de leurs observations, il a été décidé de ne pas modifier le nom de ces parkings. Il n'avait évidemment jamais été question d'effacer des acteurs historiques de la mémoire tulliste. Une des premières vertus du politique consiste à savoir écouter, prendre des décisions mais aussi revenir sur des choix qui peuvent heurter.

Proposer et inventer demain en étant à l'écoute de chacun reste notre principal objectif. Et il appartiendra aux Tullistes d'en juger le moment venu.

CENTRE 19000

Tous les voyants sont au vert

En novembre 2024, la commission de sécurité a statué favorablement et sans aucune restriction pour le maintien de l'activité dans les locaux de la Maison de la Solidarité, au 25 quai Gabriel-Péri.

Dans l'immeuble de 7000 m², qui accueille environ 200 personnes dont deux services municipaux (CCAS et Archives), des travaux ont été entrepris dans l'urgence afin de garantir la sécurité des usagers et travailleurs. Une condition indispensable pour la Préfecture, qui avait envisagé la fermeture administrative du site. Dans le cadre du plan de sauvetage voté par les élus en juin, une

première phase de travaux portant sur la sécurité incendie (désenfumage, évacuation des personnes,...) et sur l'éclairage a été menée. Prochainement, la copropriété, dont fait partie la Ville, va également procéder au changement de l'ascenseur et de la porte d'entrée. Au total, 100 000 € de travaux ont été nécessaires pour sécuriser et garantir l'activité du site. Les salariés du centre d'appels de la

CAF, contraints au télétravail, ont pu regagner leurs locaux et l'ancienne salle de sport, au rez-de-chaussée, est occupée provisoirement par la Banque Populaire. Les finances de la copropriété sont désormais assainies. En faisant l'acquisition de 2000 m² de bureaux, la Ville de Tulle espère attirer de nouvelles activités dans ce bâtiment afin d'augmenter son attractivité.

MAUGEIN ACCORDÉONS

L'ACTIVITÉ EST RELANÇÉE

Christophe Sirgues, David Siegel, Stéphane Ganiere et Marie-Claude Batista se sont mobilisés aux côtés d'actionnaires privés pour reprendre l'entreprise centenaire.

Une nouvelle aventure pour les anciens salariés qui misent sur leurs savoir-faire et la renommée de Maugein pour relancer l'activité commerciale. « Nous allons continuer à produire des accordéons, assurer le service après-vente et les réparations de nos instruments, mais aussi développer la partie vente d'instruments italiens haut de gamme, explique Christophe Sirgues, président de la nouvelle SAS. Nous passons de 10 à 4 salariés, notre production se fait donc à plus petite échelle, mais nous souhaitons pouvoir répondre à toutes les demandes des amateurs et professionnels ». Leur nouveau défi : séduire la jeune génération de musiciens qui plébiscite les accordéons diatoniques plus petits et moins chers, et aussi profiter du retour en grâce des musiques trad' sur scène.

 www.accordeons-maugein.fr



Ça s'est passé à Tulle

DÉMOGRAPHIE**LES CHIFFRES DE LA POPULATION**

Grâce au recensement, l'INSEE a pu établir un comparatif entre la population légale de 2022 et celle de 2016. Ce calcul permet d'estimer la population pour l'année 2024.

Ces nouvelles données établissent que la population totale est de 14 243 au 1^{er} janvier 2025. Les chiffres des ventes immobilières retrouvent leur niveau d'avant-COVID et les inscriptions scolaires restent stables pour la rentrée 2024-2025 (888 enfants dans les écoles publiques cette année).

Le service élections a quant à lui enregistré 721 inscriptions électorales. Un chiffre qui s'explique par l'organisation de deux élections : les Européennes et Législatives (à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier).

En 2024, 562 naissances (dont 106 bébés tullistes) ont eu lieu à la maternité de Tulle.

Comment tu t'appelles ?

NAISSANCES À TULLE : PALMARÈS DES PRÉNOMS 2024**CENTRE-VILLE****Un nouveau parcours commercial à construire**

En février, les commerçants de l'avenue Victor-Hugo ont été conviés en mairie pour participer à une réunion concernant le réaménagement de ce quartier.

Les élus ont souhaité, dans un premier temps, mettre en place une phase de concertation avec les commerçants, l'association de commerçants et les riverains avant d'engager des travaux dans la plus longue artère commerciale de la ville (environ 700 mètres – 137 locaux). Un diagnostic, établi par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, a permis de revenir sur la géographie particulière de l'avenue, ses points forts et ses points faibles, et sur son potentiel, avec notamment la création d'un véritable parcours commercial.

Un plan d'action a ainsi été présenté par les élus aux commerces et à l'urbanisme. Celui-ci prévoit notamment la mise en place d'un nouvel aménagement de l'avenue Winston-Churchill pour élargir les trottoirs, végétaliser l'espace et permettre une meilleure circulation piétonne entre le quartier de la gare et l'avenue Victor-Hugo. Une phase de test est envisagée avant l'été avec la mise en place d'une seule voie de circulation de la zone de rencontre jusqu'au Pont Dunant.

La démolition du Palace et la construction de la résidence intergénérationnelle ont également été abordées afin de rassurer les commerçants sur l'impact de ce chantier. Des projets d'opérations immobilières ont été évoqués afin de répondre aux besoins de logement dans le centre-ville, tout comme un projet de parking à proximité des commerces pour pallier la problématique du stationnement. Des aménagements pour redynamiser ce quartier sont encore à l'étude afin de répondre aux nouveaux usages de la clientèle.

**TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT**

L'entreprise STD est intervenue au dojo municipal, dans la salle de karaté (1^{er} étage) pour refaire les murs endommagés (environ 100m²). Les ouvriers ont installé des nouvelles plaques de placo renforcées conformes aux salles de sport notamment en cas de choc et qui permettent aussi une meilleure isolation phonique. Le coût total de cette réfection est estimé à 9000 € pour la Ville.

Une histoire de commerces

Des commerçants historiques de l'avenue se lancent un nouveau défi professionnel. Rencontres avec deux d'entre eux :



Patricia Bordes, responsable de la boutique Swany Enzo installée au 136 depuis septembre 2024 : « J'ai saisi l'opportunité de louer un nouveau local dans l'avenue Victor-Hugo et de regrouper mes deux boutiques de prêt-à-porter Swany (n°101) et Swany Enzo (n°128). Dans mon métier, il faut savoir se renouveler, proposer de la nouveauté et se lancer de nouveaux défis. J'ai commencé à travailler dans le prêt-à-porter à Tulle à l'âge de 19 ans. Ma mère a repris Swany en 1989 (n°101), je l'ai rejointe quelques années après, nous avons travaillé pendant 10 ans ensemble et puis, dans les années 2000, j'ai eu envie d'ouvrir ma propre boutique de prêt-à-porter masculin dans l'avenue Victor-Hugo (n°71). J'ai ouvert une seconde boutique Swany Jeans (n° 128) quelques années après. J'ai naturellement repris Swany quand ma mère a pris sa retraite et j'ai conservé ma boutique au 128. Dans cette boutique de 120 m², on continue avec Claire, ma salariée, à proposer plusieurs marques haut de gamme, de belles matières et des accessoires pour hommes et femmes. Ma clientèle est très fidèle, certains m'accompagnent depuis mes débuts et j'apprécie de les recevoir dans ce nouvel espace, un peu comme à la maison ».



Nicolas Brival, responsable du magasin Brival installé au 84 depuis janvier 2025 : « Nous avons acheté ce local en 2020, principalement pour avoir un nouvel espace de stockage. En plus du magasin de vélos, nous avons réussi à développer la vente en ligne, ce qui nous a permis d'envisager l'ouverture de cette nouvelle boutique plus moderne et surtout plus fonctionnelle : 400 m² dédiés au vélo avec un espace boutique, des bureaux et un atelier de réparation. Il s'agit d'une entreprise familiale fondée par mon arrière-grand-père en 1928, au numéro 11. Mes grands-parents ont diversifié leurs activités dans les années 60 (vélos, motos), ils ont déménagé au numéro 40 et ont transmis leur passion à mon père. Nous sommes fiers de nous lancer dans cette nouvelle aventure professionnelle avec mon père, de poursuivre l'histoire de notre famille et surtout de contribuer à développer l'avenue à laquelle nous sommes attachés. On a saisi l'opportunité de rester dans le centre-ville car cela permet aussi de valoriser un produit qui sert la mobilité urbaine. Aujourd'hui, j'emploie 10 personnes et je vends des vélos dans toute la France ».



BIENVENUE !

Vincent Berton est le nouveau préfet de la Corrèze. Il arrive des Antilles où il était préfet délégué de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Il remplace Etienne Desplanques, en poste depuis deux ans et demi, qui a été nommé préfet de la Martinique. Originaire de Lorient, marin de formation, il a débuté sa carrière préfectorale en 2004.

Les petits nouveaux



LE BALUZE

Isabelle Manquest et **Erwan Moro** régaleront les clients avec leurs crêpes sucrées et leurs galettes salées à base de produits frais. Ils proposent aussi une formule petit-déjeuner les jours de marché.

36 quai Baluze

07 80 38 20 53

Ouvert du lundi au dimanche à partir de 9h



LA TABLE DU DÉSERT

Amina Banani et son mari (propriétaires de l'épicerie Corrèze Marché) vous invitent à leur table pour découvrir la cuisine marocaine : tajines, couscous, grillades, gâteaux orientaux... peuvent être dégustés sur place ou à emporter.

3 place Carnot

06 98 58 40 50 ou 09 56 37 20 73

Ouvert du mardi au samedi 12h à 14h et 15h30 à 22h



MC BARBER

Myléna Conceicao vient d'ouvrir son salon de coiffure après avoir été salariée pendant neuf ans. La coiffeuse expérimentée privilégie les coupes hommes et enfants, et se démarque avec son savoir-faire de barbrière.

34 quai Baluze

05 44 41 19 26

Ouvert lundi au samedi 9h à 19h



ISA SAN TATOO

Cette passionnée autodidacte met tout son talent dans la réalisation de ses tatouages. **Isabelle Santau** s'adapte aux envies des clients avec un style de prédilection : la nature. Elle propose aussi du recouvrement de cicatrices sans encre.

47 quai Aristide-Briand

06 62 68 04 04

Ouvert mardi au vendredi 15h à 19h et samedi 10h à 18h

www.isa-san-tattoo.fr



VŒUX AUX COMMERÇANTS

Pour célébrer la nouvelle année, les élus ont convié tous les commerçants à un moment de convivialité en mairie. L'occasion pour la municipalité d'échanger sur les projets 2025, d'aborder les problématiques actuelles des commerçants et d'écouter les propositions de chacun. Un moment riche et constructif pour tous les participants.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CONFÉRENCE

La Ligue de Protection des Oiseaux, en partenariat avec la Ville de Tulle, organise une conférence sur le thème des hirondelles. Gratuit

MERCREDI 19 MARS à 19h, salle Latreille haut

TULIPES CONTRE LE CANCER

Les bénévoles se mobilisent du 20 mars au 13 avril sur la zone de St Viance mais aussi à Tulle. Deux stands seront installés sur les marchés de la cathédrale et de la gare pour récolter des fonds au profit de la recherche contre le cancer.

SAMEDI 5 AVRIL à partir de 9h

CONCERT

L'Echo des Muses propose un concert autour de Jean-Sébastien Bach et Antonio Vivaldi sous la direction d'Agnès Tudou.

DIMANCHE 13 AVRIL à 17h, cathédrale de Tulle. Participation libre.

FESTIVAL DE TAROT

Le club de tarot de Tulle organise la 30^e édition de cet événement qui attire des joueurs de toute la France. Il y aura trois grands prix en donne libre de 1000€ les jeudi, vendredi et samedi à 21h. Buvette et restauration sur place.

DU 1^{ER} AU 4 MAI, à partir de 14h salle de l'Auzelou

☎ Renseignements 06 86 75 14 31



VIE DE QUARTIER

Et si on compostait ensemble ?

A Tulle, cinq sites de compostage partagé ont déjà été mis en place : dans le parc de la mairie, entre l'école Turgot et le Puy Saint-Clair, rue de la Barrière, rue Jean-Mermoz (parking Souletie) et plus récemment place des Marronniers.

Tulle agglomération souhaite en doubler le nombre d'ici la fin de l'année et recherche des référents pour s'implanter dans de nouveaux quartiers (Alverge, Auzelou, Souilhac...). Installation, matériel, appui technique, conseils... pas d'inquiétude, Karine Henrion, maître composteur, s'occupe de tout. Les référents volontaires (au minimum deux) doivent simplement vérifier deux fois par mois le bon fonctionnement du site (brassage, stock de broyat...). Sur ces espaces collectifs mis à disposition par la mairie, on retrouve trois types de bacs de 600 ou 800 litres : 1 pour le broyat (la matière sèche fournie par Tulle agglomération), 1 bac d'apport (déchets de cuisine) et 1 bac de maturation. Les habitants peuvent y déposer leurs biodéchets et récupérer, dès que cela est possible, du compost. Les foyers participants réduisent ainsi considérablement leur volume d'ordures ménagères (environ 30%) et valorisent les déchets de cuisine. Alors, des volontaires ?

☎ Renseignements au 06 37 24 14 25 ou karine.henrion@tulleagglomeration.fr



DANS LA BONNE HUMEUR

Comme chaque année, l'association de quartier de Virevialle offre la galette aux adhérents et aux habitants dans ses locaux. Un rassemblement festif et convivial pour célébrer la nouvelle année, pour se rencontrer et surtout pour discuter de la vie du quartier.

ENVIRONNEMENT

Permis de végéTull'iser

Depuis 2021, la Ville a mis en place le permis de végétaliser pour encourager les habitants à planter des végétaux.

Une initiative à la fois esthétique et environnementale qui permet de rafraîchir l'air, d'embellir l'espace urbain, de favoriser la biodiversité et d'offrir la possibilité d'entretenir un petit bout de terre. Ce permis est délivré gratuitement à tous les habitants (formulaire en mairie ou sur le site www.ville-tulle.fr) et les demandes sont étudiées par les services municipaux (état des lieux, faisabilité...). Si tout est conforme, le permis de végétaliser est accordé pour un an renouvelable et la Ville peut, si besoin, réaliser la fosse, fournir du paillage et des conseils.

j'aime
mon
QUARTIER

STATIONNEMENT

LE PAS ROULANT EST EN SERVICE

Le parking situé avenue Henri-de-Bournazel est de nouveau accessible.

À la suite d'un incendie survenu dans la nuit du 9 janvier, la mairie avait pris un arrêté interdisant l'accès aux véhicules et aux piétons. Trois véhicules ont été détruits et le feu a endommagé le niveau -1 du parking, ce qui a entraîné sa fermeture. Par mesure de sécurité, un bureau d'études est venu examiner la structure et a autorisé sa réouverture. En revanche, par mesure de sécurité, la zone de l'incendie est neutralisée (condamnation d'une dizaine de places). Le parking en silo de 5 niveaux et 265 places (dont 78 privatives) est donc de nouveau accessible gratuitement.

POINCT DE TULLE

Un art à la portée de tous

L'association Renouveau du Point de Tulle est de retour dans ses locaux 2 place Emile-Zola.

Dans leur atelier-boutique rénové, les dentellières poursuivent la transmission de leur savoir-faire en initiant ceux qui le souhaitent au Point de Tulle. Elles proposent trois ateliers gratuits et fournissent le matériel. Accessible dès 12 ans, l'activité requiert un peu de patience selon les passionnées. Camille, en terminale au lycée Edmond-Perrier, a sollicité l'aide et les conseils des dentellières pour un projet artistique. Il vient tous les samedis parfaire ses points. Créations, ateliers d'initiation, rencontres, ventes d'objets... l'association souhaite susciter l'intérêt pour cet art local.

 2 place Emile-Zola : ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi 14h30 à 17h. Entrée libre



NOUVELLES HABITUDES

Deux colonnes enterrées pour les ordures ménagères et les emballages ont été installées à proximité de la place Maschat (au carrefour avec la rue du Point du Jour). Elles remplacent les colonnes aériennes auparavant situées au carrefour du Trech. Ce nouveau point d'apports volontaires a été installé par Tulle aggro dans le cadre de son futur schéma de collecte.



SANTÉ

Un atelier au poil

Le Groupe d'Entraide Mutuelle pour les personnes cérébrolésées* a été créé en 2018 à Tulle. Il permet, à travers diverses activités (sportives, créatives...), de reprendre une vie sociale.

Cette après-midi, Joséphine, Jo, Huguette et les autres adhérents attendent avec impatience l'arrivée d'Ulmie (un berger australien de deux ans) pour un atelier de médiation animale dans les locaux du GEM. « C'est une animation que nous proposons deux à trois fois dans l'année en partenariat avec le GEM de Brive, explique Emilie Ceyrat, animatrice à l'ADAPEI. Cela permet aux adhérents de se retrouver à Tulle ou à Brive et surtout de participer à une activité qu'ils apprécient particulièrement. La plupart ne peuvent plus avoir d'animaux de compagnie. Avec Ulmie, ils retrouvent certaines sensations, certains gestes, et ils se remémorent des souvenirs ». Pour cette activité adaptée, Amandine Ulmi, éducatrice spécialisée (cabinet TND et parentalité), a prévu la réalisation d'un tapis de fouille pour son chien. Un atelier de bricolage prétexte à travailler la motricité fine, l'organisation, les fonctions exécutives et la mémoire. « Lors de ma première séance, nous avons travaillé la prise de contact et l'interaction avec le chien, précise l'éducatrice, qui a suivi une formation pour faciliter la relation entre l'animal et le public vulnérable. Aujourd'hui, je leur propose un autre type d'activité, plus participative et créative. Pour conclure la séance, chacun aura un moment privilégié avec le chien ».

Dans ce lieu adapté, les adhérents retrouvent le plaisir de partager une activité et d'échanger. Un programme d'animations est établi chaque mois par les adhérents avec l'aide d'Emilie Ceyrat pour faire vivre ce lieu ressource, ouvert à toutes les personnes cérébrolésées (adhésion association 20€/an).

**victimes d'un AVC, d'un traumatisme crânien, de lésion cérébrale...*

 29 avenue Winston-Churchill, ouvert lundi au vendredi 10h à 17h et 2 samedis/ mois. Contact 06 71 95 66 99 www.gemcerebroleses.fr

NOUVEAUTÉ

LE TULLE MAG EN VERSION AUDIO

Depuis le mois de novembre, le service communication met en ligne, sur le site internet de la Ville, une version audio du magazine municipal.

Grâce à un partenariat avec la Bibliothèque sonore de Brive et de la Corrèze – Association les Donneurs de Voix, le Tulle mag est désormais accessible à tous ! Cette initiative permet de faciliter l'accès à l'information municipale aux habitants rencontrant des difficultés pour lire, pour les personnes malvoyantes ou en situation de handicap. En plus de la version papier, le Tulle mag est donc désormais disponible à l'écoute lors de la parution de chaque numéro (8/an).

 www.ville-tulle.fr/publications/tulle-mag-version-audio



CAP SUR TURGOT

Les CE2/CM1 et la classe d'ULIS de l'école Turgot ont participé pour la première fois à la course virtuelle USEP du Vendée Globe (Virtual Regatta). Courants, force des vents, vitesse mais aussi découverte des continents, des océans... les enfants ont relevé le défi de cette course en mer avec envie et curiosité.


SPORT ET CULTURE

Le Cercle Laïque de Tulle, un club multi-cartes

L'association, créée en 1980 par des enseignants, propose de nombreuses activités tout au long de l'année pour les plus de 18 ans : cyclo, rando, scrabble, arts plastiques et lecture.

Elle participe aussi activement à la co-organisation de nombreux événements sportifs comme l'Agglomérée ou bien encore la Rand'Automne : « On effectue la reconnaissance et la sécurité pour les parcours cyclo et/ou rando sur ces manifestations grâce à la mobilisation des bénévoles, explique Jean-François Vialat, le trésorier. La section rando est une des plus importantes de l'association (95 adhérents). On se retrouve les jeudis après-midi pour effectuer des sorties à Tulle et dans ses environs (de 5 ou 10 km) dans une ambiance conviviale, sans esprit de compétition ».

Des activités sportives, mais aussi culturelles qui réunissent une quarantaine d'adhérents : « Il n'y a que deux clubs de scrabble duplicate (sur ordinateur) en Corrèze, notre section compte une dizaine de participants qui s'entraînent les mardis après-midi au CCS. Ils participent notamment aux championnats départementaux et régionaux, souligne le président Jean Even. Il y a également une section peinture (lundi et jeudi après-midi au CCS) et une section lecture (3^e jeudi du mois) ». En 2025, le Cercle Laïque compte 140 adhérents et aimerait mettre en place de nouvelles activités (cours d'anglais par exemple) si des volontaires se manifestent. L'association, affiliée au réseau national de la Ligue de l'enseignement, offre la possibilité de participer à trois séances gratuitement avant de s'engager pour l'année (renseignements au 06 86 48 43 69).

 Toutes les infos sur cerclelaique-tulle.fr

DANSE TRADITIONNELLE

ATELIER D'INITIATION ET BAL

L'association Le Bal d'à côté propose de s'initier et de pratiquer les danses trad' du monde entier les mardis, tous les 15 jours, de 18h30 à 21h à l'auditorium de la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

Amateurs ou confirmés, passionnés ou simples curieux, tous les profils se retrouvent sur la piste de danse improvisée de l'auditorium. Valse, Polka, Mazurka, Scottish... les plus expérimentés transmettent leurs techniques autour de pas de danse simples et ensuite chacun se lance à son rythme. Sans obligation, sans contrainte et sans jugement, cet atelier animé par des musiciens bénévoles suscite un véritable engouement auprès du public. Vous êtes libres pour la prochaine danse ?

 Dates à retrouver sur agendatrad.org ; participation libre



CONDUIRE EN SÉCURITÉ

Le CCAS de la Ville de Tulle et l'association ADER Mobilité ont proposé une animation prévention sécurité routière à destination des seniors le 15 janvier dernier. L'occasion pour la dizaine de participants de revoir quelques notions du code de la route et surtout d'adopter de nouveaux réflexes au volant grâce à un simulateur de conduite.



o Paul Madeline, Paysage de la Corrèze, 1904. © musée des Augustins, Toulouse

ANNIVERSAIRE

LA CITÉ DE L'ACCORDÉON SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE !

Les 5 et 6 avril 2025, la Cité de l'accordéon et des patrimoines fête en musique sa première année d'ouverture !

L'équipement culturel sera ouvert de 10h à 17h pour des visites libres du parcours permanent et de l'exposition temporaire « Vivant ce que l'art nous dit ». Il proposera également un concert gratuit samedi 5 avril à 15h : « la roue harmonique » avec Marc-Antoine Millon à l'euphone et Laurence Bourdin à la vielle à roue. Puis un concert/bal gratuit dimanche 6 avril à partir de 14h30 avec l'ensemble d'accordéons Jeux de Lames et la participation des danseurs.seuses du Bal d'à côté.



www.citedelacordeon.com

EVÈNEMENT

Vivant, ce que l'art nous dit

Du 15 mars au 13 juillet, la Cité de l'accordéon et des patrimoines présente sa nouvelle exposition temporaire en partenariat avec le musée d'Orsay.

Chaque année, le célèbre musée parisien sélectionne 100 œuvres de ses collections pour les diffuser à travers la France et mettre en avant un sujet contemporain. En 2025, c'est le climat qui est à l'honneur. Parmi les 80 candidatures déposées, 31 musées ont été retenus sur dossier pour participer à cette opération et Tulle en fait partie. Une bonne nouvelle pour l'équipe de la Cité de l'accordéon qui a mis les bouchées doubles pour mettre en place cette exposition unique en Limousin.

56 œuvres sont à découvrir dans la salle d'exposition temporaire. Des œuvres issues des collections du musée, pour certaines sorties des réserves, d'autres prêtées par des musées (Brive, Toulouse, Limoges,...), le Frac-Artothèque et par un collectionneur privé. Sculptures, peintures, céramiques, photographies et tapisserie sont à découvrir à travers une scénographie autour du thème de la nature et du vivant. Comment est-elle perçue par les artistes ? Quelle relation entre l'homme et l'animal ? La place du vivant aujourd'hui ? « Il ne s'agit pas d'une exposition scientifique, précise Karine Lhomme, la directrice de la Cité. Il s'agit de faire découvrir au public la vision de certains artistes sur cette question du vivant, avec des œuvres classiques et contemporaines. C'est un thème qui fait écho à notre territoire rural. Les visiteurs pourront apprécier de voir pour la première fois à Tulle une œuvre issue des collections nationales : *Le Bélier rétif*, une statuette en bronze d'Antoine Bourdelle (1909) qui symbolise un rapport d'exploitation et de contrainte ». Une exposition exceptionnelle qui sera accompagnée par des actions pédagogiques à destination du jeune public.



1 place Maschat, ouvert du mercredi au dimanche 10h à 17h (gratuit pour les - 26 ans) ; www.citedelacordeon.com



NUIT DES CONSERVATOIRES

Pour cette 12^e édition, professeurs et élèves se sont mobilisés pour animer le Conservatoire dès 18h30. Le public a pu découvrir le travail des classes de piano, de guitare, de l'orchestre... et celui des groupes de musiques actuelles lors de cette soirée où la diversité des pratiques est mise à l'honneur.



LEVONS LE PIED !



+ de tranquillité

+ de sécurité



www.ville-tulle.fr



© Léo Servière

FÉLICITATIONS



Pour sa première qualification en équipe de France (U20), Caroline Pierrefitte est arrivée 7^e lors du cross international de Elgoibar en Espagne. Belle performance pour la jeune athlète du TAC.



© Aurélie Montell

TOUS EN BLEU ET BLANC



Le SC Tulle a soufflé ses 120 bougies le 12 janvier dernier. L'histoire du club sportif est indissociable de celle de la ville. Un maillot historique réalisé par la P'tite Manu Textiles a été remis à cette occasion, ainsi qu'une coupe.

QUAND LES *Tullistes*



REPAS DES AÎNÉS



Repas gourmand et ambiance festive, nos aînés ont apprécié cette journée conviviale qui s'est poursuivie en musique et chansons à la salle de l'Auzelou.



HÉROS DU QUODIDIEN



La directrice de cabinet du préfet a remis la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement aux agents de la Police municipale et du Service du Domaine public intervenus lors d'un accident de nacelle en 2023.

ils l'ont fait!



DU BLEU EN HIVER



Le Maxiphone et ses huit musiciens ont proposé un concert festif pour célébrer comme il se doit les 20 ans du festival de jazz. Une création aux influences multiples portée par la force du collectif.



LA VILLE EN COULEUR



Les élèves de SEGPA du collège Victor-Hugo ont travaillé avec Léonard Salle sur un projet artistique autour de l'architecture et de la ville. Leurs réalisations ont été mises en scène sur la façade de l'établissement.

FONT VIBRER LEUR ville



LA MONTADA



Il fallait du courage pour gravir les 421 marches de la tour administrative le 31 janvier dernier. Une épreuve sportive insolite qui a séduit 109 participants pour cette première édition.



BELLE DÉCOUVERTE



L'US Tulle Corrèze Basket a organisé un match de basket fauteuil qui a opposé les clubs de Limoges et de Clermont. Un sport collectif mixant valides et personnes en situation de handicap que le public a pu découvrir avec plaisir.

Les rendez-vous

15 MARS AU 13 JUILLET

15 MARS AU 26 AVRIL

SAMEDI 15 MARS

DIMANCHE 16 MARS

MARDI 18 MARS

SAMEDI 22 MARS

SAMEDI 22 MARS

SAMEDI 22 MARS

22 AU 30 MARS

MARDI 25 MARS

JEUDI 27 MARS

SAMEDI 29 MARS

SAMEDI 29 MARS

DIMANCHE 30 MARS

5 ET 6 AVRIL

5 ET 6 AVRIL

VIVANT, CE QUE L'ART NOUS DIT

Exposition temporaire en partenariat avec le Musée d'Orsay
www.citedelaccordeon.com

MIGRATIONS ARGENTIKES

Exposition à la Cour des Arts rue des Portes Chanac. **ENTRÉE LIBRE**

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, au Centre Culturel et Sportif

SEMI-MARATHON *

wordpress.tulleac.fr

ATELIER D'INITIATION AUX DANSES TRAD

18h30 à 21h, auditorium de la Cité de l'accordéon. **PARTICIPATION LIBRE**

PORTES OUVERTES

8h30 à 16h30, le Centre de Formation des Apprentis des métiers du bâtiment ouvre ses portes au public
www.btpcfa-na.fr

PORTES OUVERTES

8h30 à 12h30, puis sur rdv à partir de 13h30 pour découvrir les formations du CFA des 13 Vents
eimc13vents.eu

LA FEMME DU BOULANGER *

21h, salle de l'Auzelou soirée au profit de la Ligue contre le cancer.
20€

VERS LE MILIEU DE LA FORÊT *

Exposition visible à l'église St Pierre. **ENTRÉE LIBRE**

DON DU SANG

8h à 13h30, salle Latreille

CONCERT AFTERWORK

18h, salle des Lendemain qui Chantent pour découvrir le spectacle concert de GZK. **GRATUIT**

ROCK'N VIREVIALLE 9

20h, maison de quartier de Virevialle pour le concert des élèves de Musiques Actuelles Amplifiées. **GRATUIT**

CLASSICO RIGOLO

20h30, salle de l'Auzelou. Le classique revisité de façon humoristique avec Cécile Roudon au violon et Dominique Desmons au piano et chant. **15€ - 10€**

CONCERT *

16h, salle de l'Auzelou pour le concert de l'orchestre départemental sous la direction de Sophie Marsaleix. **GRATUIT**

LES 1 AN DE LA CITÉ !

Concerts et bal gratuits pour un week-end de fête à la Cité de l'accordéon et des patrimoines

L'AGGLOMÉRÉE

www.lagglomeree.agglo-tulle.fr

* SEMI-MARATHON

DIMANCHE 16 MARS



Le Tulle Athletic Club organise la 33^e édition du semi-marathon de Tulle au cœur des rues de Tulle et le long de la vallée de la Corrèze. En complément, un 5 km du printemps est également au programme. Ces deux épreuves, labellisées au niveau régional, sont qualificatives pour les championnats de France de semi-marathon et de 5 km.

10h, départ devant le stade A. Cueille, inscription en ligne sur Ok-Time

* THÉÂTRE

SAMEDI 22 MARS



La Compagnie Baudracco va interpréter la célèbre pièce de Marcel Pagnol « La femme du boulanger » et transporter le public dans un village de haute Provence. Les bénéfices de cette soirée, organisée par le Rotary club de Tulle, seront reversés à la Ligue contre le cancer de la Corrèze.

21h, salle de l'Auzelou, av. du lieutenant-colonel Faro. 20€

* EXPOSITION

22 AU 30 MARS



Cinq artistes ont travaillé sur le thème de la forêt à la demande de l'association Merveilleux Prétexte. Avec cette exposition « Vers le milieu de la forêt », venez (re)découvrir les forêts du territoire, des espaces naturels mais aussi des lieux de refuge, de recueillement et d'inspiration.

Eglise Saint-Pierre, 8 quai Baluze – Ouverte du lundi au dimanche de 13h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 18h ; Entrée libre

* CONCERT

DIMANCHE 30 MARS



L'orchestre d'harmonie est composé d'instruments à vent, percussions et contrebasse et réunit 80 musiciens de haut niveau des différentes sociétés musicales de la région. Sous la direction de Sophie Marsaleix, le public pourra découvrir un programme varié.

16h, salle de l'Auzelou, av. lieutenant-colonel Faro. Gratuit

MAJORITÉ MUNICIPALE**SOUTENIR ET ACCOMPAGNER
LES COMMERCES**

Rencontrer et échanger régulièrement avec les commerçants, informer et accompagner ceux qui désirent faire évoluer leur offre, changer de locaux ou s'installer dans la ville... Être au service et à l'écoute des commerçants tullistes, telle est la mission de Cédric Beaussonie, le manager de centre-ville, et de moi-même en tant qu' élu, aidé en cela par le service économique de Tulle Agglo qui met en œuvre des dispositifs simples et accessibles d'aide au financement de projets commerciaux ou artisanaux (Eco-pulse).

Ainsi, nous recherchons des locaux disponibles et adaptés aux demandes, nous proposons des aides à l'installation ou à l'amélioration des locaux. Nous nous attachons également, avec des services de la Ville de Tulle et des acteurs économiques, à renforcer l'attractivité des quartiers commerçants. Et naturellement nous participons, avec les associations de commerçants et l'Office de tourisme, aux animations commerciales.

Une application va désormais nous permettre de proposer des cellules commerciales disponibles, en particulier à des franchises intéressées pour s'implanter dans des villes de notre dimension.

L'AMORCE D'UN RENOUVEAU

Plusieurs enseignes bien connues de l'avenue Victor-Hugo se sont installées dans des locaux plus vastes et rénovés qui ont amélioré leur attractivité.

Une dizaine de nouveaux venus, notamment des professions libérales et des entreprises de service, vont aussi occuper des cellules commerciales vacantes et favoriser la fréquentation de l'avenue. D'autres activités se sont installées aussi du côté de la gare, dans le Trech et sur les quais. Elles vous sont présentées régulièrement dans ce magazine municipal.

Même si le commerce de l'habillement reste un secteur en difficulté, fortement concurrencé par la vente par Internet, nous conservons de belles entreprises qui maintiennent une offre attractive à Tulle. Ce sont des locomotives qui animent le centre-ville grâce à de belles vitrines, des produits de qualité et un savoir-faire indéniable. Elles peuvent compter sur une clientèle fidèle.

Parmi les locaux vacants, une majorité ont du mal à trouver preneurs faute de travaux pour les valoriser. Cédric Beaussonie s'efforce d'inciter les propriétaires à rénover ces locaux et à adapter les loyers à l'évolution du marché.

**MICHEL BOUYOU**

Adjoint au maire en charge du Commerce,
du Domaine public et de la Tranquillité publique

OPPOSITION MUNICIPALE**LA DÉSOLATION EN PARTAGE**

Sur le trottoir de l'avenue de la Bastille, un fauteuil vomi d'un garage gît, abandonné depuis plus de quatre mois. Bien sûr, le propriétaire de ce bien est à blâmer pour son incivilité. Mais notre collectivité montre une fois de plus, à travers cet exemple concret, l'étendue de son incurie par son incapacité à remplir ses obligations municipales. Les Tullistes ont l'impression que plus personne ne se sent responsable dans cette ville. Ce sentiment d'abandon continue de s'amplifier à la fin de cette mandature. La saleté chronique, les trottoirs embroussaillés, les cimetières laissés en jachère, les chaussées dégradées... vous n'acceptez plus cette déshérence. Vous êtes nombreux à dénoncer une gestion des services de plus en plus dilettante. Cet essoufflement s'illustre encore dans des aménagements urbains mal réfléchis, malcommodes, quand ils ne sont pas propices aux accidents... La place de la Préfecture est emblématique de cette gouvernance brouillonne qui dilapide l'argent public par ses réajustements répétés. Trois mandatures socialistes successives et la politique devient une rente...

LES TEMPS CHANGENT

Il semblerait que la justice ait décidé de ne plus ménager les marchands de sommeil qui ont prospéré à Tulle durant la dernière décennie. Condamnations, bracelet électronique, garde à vue sont désormais les sanctions infligées à ceux qui ont longtemps soutenu à eux seuls le marché immobilier tulliste en achetant des biens insalubres loués la plupart du temps à des migrants ou des personnes vulnérables. La majorité, les acteurs du marché s'en sont accommodés en fermant les yeux. Les incendies répétés dans notre ville ont été les signes tangibles de la vétusté de ces habitats indignes toujours reloués en dépit de la sécurité de leurs occupants dont les loyers étaient payés, le plus souvent, directement par la CAF. Ce modèle malhonnête a favorisé le détournement des aides sociales par des propriétaires sans scrupule qui devront désormais rendre compte.

FRÉMISSEMENT DÉMOCRATIQUE

A un an des prochaines municipales, nous percevons des velléités politiques de plusieurs candidatures qui suggèrent que la vie démocratique a encore un attrait pour des citoyens soucieux de défendre l'avenir de leur cité. Nous les invitons à être présents aux conseils municipaux afin d'être mieux à même de percevoir les responsables de l'affaiblissement de Tulle et les acteurs de sa continuelle paupérisation.

**RAPHAËL CHAUMEIL**

Conseiller municipal
d'opposition

Frelon asiatique

Pièges, surveillance, c'est au printemps qu'il faut agir contre cette espèce envahissante.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir. Au fond de la bouteille, versez 1/3 sirop, 1/3 bière, 1/3 vin. Vous pouvez disposer vos pièges de mi-février à fin avril.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93

Déchetterie de Tulle

Les particuliers et les professionnels peuvent apporter les déchets non collectés avec les ordures ménagères. Les déchets récupérés sont ensuite acheminés vers des filières de recyclage et de traitement. Le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers.

Zone industrielle de Mulatet : ouverte du lundi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h (fermée le jeudi)

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 183 - mars 2025

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : mars 2025



Trail · Cyclo · VTT · Rando
5 & 6 avril 2025